

N'écoutez pas ce que l'on vous dira d'un autre cigare
Fumez le DIXIE

LA VIGIE

N'écoutez pas ce que l'on vous dira d'un autre cigare
Fumez le DIXIE

No. 10—Québec, 1er Septembre 1906. Abonnement : \$1.00 par an. 1 cent le numéro. TARIF D'ANNONCES : 1ère insertion 15c. la ligne, 2e, 10c. la ligne. R. LANDRIEU, Editeur-Propriétaire, 9 rue Buade. Rédigé en collaboration.



Une semaine de gala

La présence simultanée des marins de France et d'Angleterre en rade de Québec a donné lieu à toute une série de fêtes et de spectacles qui ont considérablement grossi le chiffre de la population flottante. Tout s'est bien passé. La VIGIE trouve tout de même qu'il n'y a pas eu assez de fiâna, et à cette occasion bon nombre de nos concitoyens éloquent avec émotion l'ombre d'un de nos plus regrettés disparus. Ah ! si Ernest Pacaud était encore là, disait-on, c'est lui qui aurait, en un tour de main, improvisé l'une de ces démonstrations populaires dont il semble avoir emporté le secret avec lui ! Certes, nos visiteurs ont été bien reçus, suivant toutes les convenances. Mais, nous ne savons trop pourquoi, une certaine contrainte polie, mais tant soit peu figeante, s'est manifestée dès le début. Il n'y avait pas cet entrain qui aurait si bien répondu aux inclinations de l'âme populaire. Presque pas de drapeaux anglais ou français dans les rues, lorsque la ville entière aurait dû en être couverte, comme les palais d'une grande exposition, et pourtant Québec est bien une ville-exposition. Ce n'est presque qu'à la dernière heure que l'autorité municipale a invité la musique du *Desaix* à jouer sur la Terrasse.

Commenter n'est pas attaquer

Nous avons rivé le clou à l'Événement sur la conversion de la dette. C'est toujours cela de gagné. Au lieu de répondre carrément à la question, le confrère opère lui-même la plus drôle de conversion : il nous accuse d'avoir attaqué le Gouverneur-Général. Or, nous n'avons rien fait de tel. Nous avons respectueusement commenté un mot de Son Excellence, qui du reste a été relevé par d'autres journaux que la VIGIE : le *Glabe* de Londres, le *Canada* de Montréal, etc. Nous sommes donc en assez bonne compagnie. Les hérétiques constitutionnels qui attaquent les gouvernements au lieu de s'en prendre à leurs aviseurs responsables, l'Événement les trouvera parmi les siens ; tels, ceux qui en 1849 jetaient des œufs pourris à lord Elgin, et qui plus tard traitaient le genre de la Reine, le marquis de Lorne, de "petit forban."

Nos articles au sujet du Pont de Québec ont du retentissement. Le *Chronicle* traduit notre résumé des statuts qui concernent l'organisation du pont de Québec, le *Telegraph* le reproduit aussi, et le *Times* d'Ottawa fait connaître au public de la capitale le côté pittoresque et d'affaires de la question, tel que nous l'avons fait ressortir dans nos colonnes.

triotisme enraciné dans le cœur de la population française de Québec ? On sait bien, la France elle-même sait parfaitement, que pas un d'entre nous ne voudrait échanger le lien britannique contre le joug pourtant maternel, mais trop centralisateur de la France, et que, si nous chérissions de tout notre cœur le pays de nos ancêtres, il n'est pas moins naturel que nous aimions la grande nation à laquelle nous devons l'autonomie.

Tant que nos fêtes navales ont été pour ainsi dire laissées à l'initiative privée, on aurait pu croire à une sorte d'indifférence populaire. La manifestation au Lac St-Joseph fut très jolie, et notre patriote lieutenant-gouverneur, sir Louis A. Jetté, donna à l'élite de la société québécoise une magnifique occasion de rencontrer les officiers anglais et français. Mais ce furent là des démonstrations isolées *strict et exclusive*, le bal du 28 surtout.

Il fallait autre chose au peuple. Ses sentiments, trop longtemps contenus, éclatèrent spontanément, sans invitation, le soir où la musique française se fit enfin entendre sur la Terrasse, acclamée par au moins 25,000 spectateurs, puis le lendemain matin aux émouvantes funérailles de Maurice Callin. Si les représentants de la vieille France avaient eu un instant de doute sur notre état d'âme, comme ils en ont été brusquement, mais agréablement tirés par le spectacle de cet immense pèlerinage au tombeau d'un des leurs, et du deuil qui drapait tout Québec-Est ce jour-là ! Et que dire de la scène attendrissante et inoubliable du cimetière, lorsque le contre-amiral, l'éloquent consul de France et le commandant Sourrien adressèrent, à la mode de leur pays, leurs adieux à leur pauvre compatriote, mort en terre étrangère, mais amie ! Le cœur, le vrai cœur de Québec creva alors, s'abandonnant tout entier à une patriotique émotion. Une procession commandée, organisée à l'avance, n'eût pas été plus imposante.

Que ton ombre soit bénie ! qu'elle repose doucement sous les ormes du cimetière St-Charles, et que ton nom reste gravé dans nos cœurs, dans un tour de main, improvisé l'une de ces démonstrations populaires dont il semble avoir emporté le secret avec lui ! Certes, nos visiteurs ont été bien reçus, suivant toutes les convenances. Mais, nous ne savons trop pourquoi, une certaine contrainte polie, mais tant soit peu figeante, s'est manifestée dès le début. Il n'y avait pas cet entrain qui aurait si bien répondu aux inclinations de l'âme populaire. Presque pas de drapeaux anglais ou français dans les rues, lorsque la ville entière aurait dû en être couverte, comme les palais d'une grande exposition, et pourtant Québec est bien une ville-exposition. Ce n'est presque qu'à la dernière heure que l'autorité municipale a invité la musique du *Desaix* à jouer sur la Terrasse.

A quand le rapport Robertson ? Faut-il tant de beurre pour faire un quarteron, et tant de temps à la *Libre Parole* pour imprimer trente pages de *foolscap*—traduction libre : tête de fou ?

Commenter n'est pas attaquer

Nous avons rivé le clou à l'Événement sur la conversion de la dette. C'est toujours cela de gagné. Au lieu de répondre carrément à la question, le confrère opère lui-même la plus drôle de conversion : il nous accuse d'avoir attaqué le Gouverneur-Général. Or, nous n'avons rien fait de tel. Nous avons respectueusement commenté un mot de Son Excellence, qui du reste a été relevé par d'autres journaux que la VIGIE : le *Glabe* de Londres, le *Canada* de Montréal, etc. Nous sommes donc en assez bonne compagnie. Les hérétiques constitutionnels qui attaquent les gouvernements au lieu de s'en prendre à leurs aviseurs responsables, l'Événement les trouvera parmi les siens ; tels, ceux qui en 1849 jetaient des œufs pourris à lord Elgin, et qui plus tard traitaient le genre de la Reine, le marquis de Lorne, de "petit forban."

Nos articles au sujet du Pont de Québec ont du retentissement. Le *Chronicle* traduit notre résumé des statuts qui concernent l'organisation du pont de Québec, le *Telegraph* le reproduit aussi, et le *Times* d'Ottawa fait connaître au public de la capitale le côté pittoresque et d'affaires de la question, tel que nous l'avons fait ressortir dans nos colonnes.

Notre concours littéraire \$50 à gagner

Pour les deux plus jolies descriptions de la Terrasse un soir d'été

Conditions du concours

- 1° Les manuscrits ne devront pas dépasser six cents mots, soit environ 100 lignes.
- 2° Ils devront être adressés à M. Raoul Landrieu, éditeur-propriétaire de la VIGIE, et signés d'un nom de plume, le véritable nom d'auteur avec adresse postale étant mis dans une enveloppe séparée, cachetée et adressée à messieurs les juges du concours.
- 3° Les manuscrits seront reçus d'ici au 15 septembre courant, et soumis à un jury de trois examinateurs.
- 4° Un prix de \$30 sera adjugé à la composition jugée la meilleure, et un prix de \$20 à la deuxième en valeur.
- 5° Chacune des trois premières suivantes donnera droit à un abonnement gratuit d'un an à la VIGIE.
- 6° Tous les manuscrits qui en seront jugés dignes seront reproduits dans nos colonnes.

Illusions et chimères

Le *Canada* a publié sous ce titre, samedi dernier en tête de ses colonnes, un article puissant, écrit de main de maître, et qui retentira par tout le pays comme un tocsin, sans toutefois prendre le public par surprise, car le danger signalé était entrevu depuis assez longtemps par les observateurs.

Il s'agit du réveil du castorisme, qu'on croyait à tort mort et enterré depuis une dizaine d'années. Le castorisme n'étant pas un parti politique, mais une sangsue qui s'est collée aux partis conservateur et libéral à tour de rôle, suivant que cela faisait son affaire, la VIGIE, qui est exclusivement un journal de critique et d'opinion, est à l'aise pour en parler.

Le danger que signale le *Canada* est visible à Québec comme à Montréal. L'ennemi de nos libertés bien entendues et chèrement conquises est facilement reconnaissable sous tous les déguisements. Le loup a beau se travestir en berger, prêcher la morale, la tempérance, la vérité, la charité, toutes les vertus enfin qu'il ne pratique pas, il lui manque toujours quelque chose pour déjouer la vigilance de gens habitués à ses vilains tours.

Comme dans la fable classique, Il ne put du pasteur contrefaire la voix. Le ton dont il parla fit retentir les bois. Et découvrit tout le mystère, Chacun se réveille à ce son, Les brebis, le chien, le garçon, Le pauvre loup, dans cet esclandre, Empêché par son hoqueton, Ne put ni fuir ni se défendre. Toujours par quelque endroit fourbes se laissent prendre. Quelque est loup agisse en loup ; C'est le plus certain de beaucoup.

Qui, ayant des yeux, ne voit cette fourberie à l'œuvre, plus catholique que le Pape, plus française que la France, comme la Zaire de Voltaire "chrétienne dans Paris, musulmane en ces lieux," prêchant la controverse, entremêlant ses libelles de tirades vertueuses, faisant du zèle contre la franc-maçonnerie comme si nous étions au pays des *carbonari*, exploitant les emblèmes religieux, faisant de la populacrie avec les choses saintes, tout cela au profit d'ambitions purement personnelles et matérielles ? Si l'on tient absolument à ce que nous précisons, nous produirons la preuve de chaque mot qui précède. La VIGIE a des principes et une foi solide, et elle y tient, bien qu'elle ne les affiche pas bruyamment, à tout propos et hors de propos, comme le pharisien dans le haut du temple. Mais elle a une sainte horreur des exploiters et des charlatans ; aussi applaudit-elle à deux mains aux sages avis que vient de donner le *Canada* dans l'article de haute volée dont voici un court extrait :

"Après 1896, après l'Encyclopédie 'Affari Vos', nous nous sommes bercés de l'espoir que l'ère des appels aux préjugés était passée. Le peuple, tourmenté, fatigué, harassé par une longue et stérile exploitation du sentiment religieux, croyait enfin avoir touché le terme aux divisions profondes qui scindaient en deux camps les catholiques de cette province. Désormais, l'on pouvait être libéral ou conservateur sans cesser d'appartenir à l'unité catholique. Nous avions la paix, la paix religieuse, la paix des consciences. ... La *Vérité*, un instant assagie par l'Encyclopédie 'Affari Vos', est redevenue plus féroce que jamais. La *Croix*, de son côté, semble vivre dans un perpétuel cauchemar. Franchement, à lire ces organes, un étranger serait enclin à croire que les catholiques sont persécutés au Canada, comme ils l'étaient au temps jadis, sous Dioclétien ou sous Henri VIII ! Les écrits de la *Vérité* et de la *Croix*, s'ils avaient quelque base pour s'étayer, nous feraient croire par leurs exagérations que le temps est venu d'inscrire sur la façade de nos temples ces deux mots fatals : 'finis religionis.' Sans nous attarder à répondre pour la centième fois à ces Castors irrités, que les événements ont donné raison à Sir Wilfrid Laurier sur la question scolaire, que faire fi de l'opinion protestante eût été, dans les circonstances, s'exposer aux plus graves représailles, disons-leur, apprenons-leur, criions-leur, à ces irresponsables, qu'ils vivent ici, au point de vue catholiques, dans le pays le plus libre de la terre. Ces ultra-catholiques seraient-ils plus heureux et mieux partagés, si demain ils étaient appelés à vivre en France, en Italie, en Belgique, voire même en Espagne ? Seraient-ils plus libres dans les républiques latines de l'Amérique du Sud ? Les ordres religieux qui sont venus se fixer parmi nous, qui reçoivent l'hospitalité de la terre canadienne et la protection du drapeau britannique, pourraient répondre, et avec quelle éloquent indignation à nos persécutés imaginaires. Les Jésuites, les Rédemptoristes, les Franciscains, les Oblats, pour ne citer que quelques-uns des ordres religieux établis au Canada, ne préféreraient-ils pas notre régime largement libéral à celui qu'ils ont subi ailleurs ? Nos Castors commettent une faute quasi-criminelle en cherchant à répandre l'impression que le catholicisme est persécuté dans notre pays. Ils calomnient nos frères séparés ; ils créent une fausse opinion ; ils sèment inconsidérément, et dans le seul but de nuire, des termes de discorde. L'Eglise catholique, sans cesser d'être militante, n'a pas besoin, dans notre presse politique, de ces champions pourfendeurs. Le jour n'est pas venu—mais il pourra venir—où, dans notre pays, l'Eglise devra s'appuyer surtout sur les modérés. Nos corréligionnaires forment aujourd'hui 40 pour cent de la population du Canada, mais le peuplement de l'Ouest pourrait bien diminuer cette proportion."

croyait enfin avoir touché le terme aux divisions profondes qui scindaient en deux camps les catholiques de cette province. Désormais, l'on pouvait être libéral ou conservateur sans cesser d'appartenir à l'unité catholique. Nous avions la paix, la paix religieuse, la paix des consciences. ... La *Vérité*, un instant assagie par l'Encyclopédie 'Affari Vos', est redevenue plus féroce que jamais. La *Croix*, de son côté, semble vivre dans un perpétuel cauchemar. Franchement, à lire ces organes, un étranger serait enclin à croire que les catholiques sont persécutés au Canada, comme ils l'étaient au temps jadis, sous Dioclétien ou sous Henri VIII ! Les écrits de la *Vérité* et de la *Croix*, s'ils avaient quelque base pour s'étayer, nous feraient croire par leurs exagérations que le temps est venu d'inscrire sur la façade de nos temples ces deux mots fatals : 'finis religionis.' Sans nous attarder à répondre pour la centième fois à ces Castors irrités, que les événements ont donné raison à Sir Wilfrid Laurier sur la question scolaire, que faire fi de l'opinion protestante eût été, dans les circonstances, s'exposer aux plus graves représailles, disons-leur, apprenons-leur, criions-leur, à ces irresponsables, qu'ils vivent ici, au point de vue catholiques, dans le pays le plus libre de la terre. Ces ultra-catholiques seraient-ils plus heureux et mieux partagés, si demain ils étaient appelés à vivre en France, en Italie, en Belgique, voire même en Espagne ? Seraient-ils plus libres dans les républiques latines de l'Amérique du Sud ? Les ordres religieux qui sont venus se fixer parmi nous, qui reçoivent l'hospitalité de la terre canadienne et la protection du drapeau britannique, pourraient répondre, et avec quelle éloquent indignation à nos persécutés imaginaires. Les Jésuites, les Rédemptoristes, les Franciscains, les Oblats, pour ne citer que quelques-uns des ordres religieux établis au Canada, ne préféreraient-ils pas notre régime largement libéral à celui qu'ils ont subi ailleurs ? Nos Castors commettent une faute quasi-criminelle en cherchant à répandre l'impression que le catholicisme est persécuté dans notre pays. Ils calomnient nos frères séparés ; ils créent une fausse opinion ; ils sèment inconsidérément, et dans le seul but de nuire, des termes de discorde. L'Eglise catholique, sans cesser d'être militante, n'a pas besoin, dans notre presse politique, de ces champions pourfendeurs. Le jour n'est pas venu—mais il pourra venir—où, dans notre pays, l'Eglise devra s'appuyer surtout sur les modérés. Nos corréligionnaires forment aujourd'hui 40 pour cent de la population du Canada, mais le peuplement de l'Ouest pourrait bien diminuer cette proportion."

La saison est visiblement en retard, aussi les ardeurs caniculaires se sont-elles prolongées bien après date, et les morts subites sont presque aussi fréquentes que les noyades.

Le conseil du moment est de ne pas trop se fier au calendrier et d'user avec discrétion du melon, du concombre et des glaces. C'est le cas de méditer sur le vieux proverbe : Aujourd'hui en chère, demain en bière.

Jeu de mots dangereux

Le notaire Huard, alors propriétaire enregistré de la *Libre Parole*, et le Dr Jobin, auteur d'articles parus dans le même journal, ont admis sous leur signature que ces articles n'étaient que mensonge et calomnie ; ils ont publiquement demandé pardon à MM. Gendron, victimes de leurs mauvaises langues. Quatre mois après, la *Libre Parole*, qui a changé de mains dans l'interalle, a l'effronterie de dire qu'elle ne s'est pas rétractée.

Ce n'est pas nous qui jouons sur les mots. Nous sommes sérieux en demandant si ces messieurs de la Réforme changent de parole chaque fois qu'ils changent de chemise. Y a-t-il eu rétractation, oui ou non ? Que les diffamateurs prennent garde ; s'il n'y a pas eu rétractation de bonne foi, il y a lieu à une nouvelle action en dommages. La *Libre Parole* est-elle prête à prendre, comme elle l'insinue, la responsabilité du libelle que ses rédacteurs ont confessé publiquement dans les journaux ? Ou veut une situation claire, et une réponse franche. Et puis, où sont ses petits papiers, qui devaient nous confondre ? L'Événement, curieux comme une belette, pour ne pas dire comme un furet, n'en desserre plus les dents lui-même. Sans jouer sur les mots, la VIGIE peut se vanter d'avoir joliment gêné la liberté de parole des menteurs et embêté l'Événement.

On devrait inviter à Québec M. Rudyard Kipling, le célèbre auteur de *Our Lady of the snows*. Confortablement assis au café du Frontenac, il verrait beaucoup de bras de neige et de glaces à la vanille. Il s'exercerait de son mieux. Faute d'impression : il aura voulu dire : *Our lady of his nose* ! Et il en ferait un, de nez !

Les exemptions de taxes

Pour une fois, nous tombons d'accord avec l'échevin Verret, et même avec la *Libre Parole*. L'un et l'autre protestent simultanément contre le prix excessif demandé par les Ursulines et les Dames de l'Hôtel-Dieu pour leurs constituts de St-Malo et de Limoilou, spéculation d'autant moins excusable qu'elle retarde l'extension de la ville, et que ces communautés ne paient pas de taxes sur leurs propriétés.

Cette juste protestation réveille la vieille question des exemptions de taxes. L'hon. F. Langelier, feu M. Charles Baillairgé, et quelques journaux, en ont parlé dans le temps, mais toujours on est venu se heurter contre des objections sentimentales. La propriété non cotisée à Québec représente en valeur près de millions de piastres, et en superficie plus de 12 millions de pieds carrés, soit un tiers de la superficie bâtie qui ne paie pas un sou d'impôts. Feu M. Baillairgé signalait le fait dans un rapport officiel dès 1896, comme une "injustice criante."

On dira ce qu'on voudra, mais l'exemption dans de pareilles proportions est injuste pour les contribuables, et ne saurait être perpétuelle. On comprend une exception temporaire en faveur d'institutions ou d'industries nouvelles ; mais dans une ville qui a besoin de tous ses revenus, et qui s'ingénie à

imposer des taxes spéciales sur tous les genres d'affaires, il est certainement injuste de persister à faire payer les deux tiers ou les trois quarts de la population pour l'autre tiers ou quart, surtout quand les exemptés, dans bien des cas, font concurrence aux industries et métiers imposés.

La ville prélève environ \$500,000 par année des cotisations diverses, en dehors des charges d'eau. S'il n'y avait pas d'exemptions, il y aurait donc \$125,000 ou plus de recettes, qui pourraient être employées en améliorations publiques, et aussi en subventions aux institutions de charité.

Nous pourrions citer l'exemple d'une petite ville de l'Ouest, qui végétait misérablement. Les trois-quarts de la propriété, église, collège, couvent, etc., n'étaient pas imposés ; l'autre quart payait pour eux. Il y a quelques années, on a changé tout cela ; plus d'exemptions. La conséquence a été un progrès étonnant, et personne aujourd'hui ne voudrait revenir à l'ancien système.

Un de ces jours, il faudra, bon gré malgré, résoudre ce problème à Québec comme ailleurs.

Comté de Québec

Eu a-t-on fait du potin à propos de la candidature du comté de Québec ? Les journaux ont mentionné M. Geo. Garneau, l'hon. S. N. Parent, etc. La VIGIE seule, dès le 21 juillet dernier, signalait M. G. Elie Amyot comme candidat désirable et probable. Six semaines après, les événements nous donnent raison. Il faut croire que la VIGIE a de bons yeux et une lunette d'approche de première classe.

Nous le répétons, à la veille du grand mouvement qui s'apprête pour Québec, nous avons surtout besoin pour nous représenter à Ottawa d'hommes d'affaires influents, et M. Amyot est assurément de ceux-là. Nous espérons qu'il sera élu sans opposition. Les grandes paroisses du comté, Sillery, Ste-Foy, Lorette, Charlesbourg seront les premières à bénéficier du progrès sans précédent qui se prépare.

Sir Wm Mulock, en ouvrant l'Exposition de Toronto l'autre jour, a prononcé un discours qui ne sera guère du goût de nos impérialistes, toujours prêts à embaucher le pays dans quelque *scraps* international. Il s'est servi d'une belle image, lorsqu'il s'est écrié, en montrant nos usines industrielles et nos granges pleines d'épis : "Voilà nos forteresses," et "voilà nos engins de guerre" en montrant nos chemins de fer, nos tramways et nos automobiles.

"Le Canada, a-t-il ajouté, est le seul pays au monde où il fasse bon de vivre, qui ne soit pas écrasé sous les dettes de guerre. Nos énergies sont mieux employées au développement du pays." Une nation grandissante a besoin d'une milice, et il n'est pas mal que notre jeunesse apprenne à se servir du fusil, cela peut servir à l'occasion. Mais ne donnons pas dans la folie du militarisme, qui chasse de notre côté l'immigration et les capitaux des vieux pays. N'armons pas trop, quand l'Europe parle de désarmement.

On demande si le Dr Fiset a ratifié la réinstallation de M. Raoul Gauthier au bureau de santé. Le docteur l'avait, de son chef, destitué et même remplacé. Il avait malheureusement oublié de consulter son vrai chef le maire, qui est intervenu non moins spontanément pour réintégrer M. Gauthier dans ses fonctions. Ce petit conflit d'autorité en restera-t-il là ?



JOHN BEGG'S SCOTCH

D. MASSON & OIE, Seuls Agents. MONTREAL

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

TRAINS LAISSENT LA POINTE LEVIS

7.05 Arrive St-Hyacinthe... 1.10 P.M. Tous les jours... 7.30 P.M. Tous les jours...

IMPERIAL BANK OF CANADA

Capital payé - \$3 933,000 Fonds de réserve - 3.933,000 Directeurs: D. R. WILKIE, Président...

BUREAU-CHEF, TORONTO. BAQUE D'EPARGNES. L'intérêt est payé sur les dépôts de \$1.00 en montant...

SUCCURSALE A QUEBEC

G. N. W. TELEGRAPH BUILDING, St-Peter Street 1er juin 1906 - An.

Fouilleton littéraire de la VIGIE

LA PRISE DE QUÉBEC

(Traduit de Francis Parkman)

No. 10 (Suite)

Il fallut en ramener la moitié à terre du côté sud; les hommes s'installèrent dans le village de St-Nicolas, où ils purent se reconforter, faire sécher leur linge, leurs havresacs et leur couvertes.

Pendant plusieurs jours de suite, l'escadre de Holmes se laissa dériver avec le courant, dans un sens ou dans l'autre, suivant le mouvement de la marée, passant et repassant depuis le voisinage de Québec jusqu'à une certaine distance à l'ouest du Cap Rouge, Bougainville, très intrigué, s'attendait constamment à être attaqué, allait et venait le long des côtes, suivant la marche des vaisseaux, jour et nuit, jusqu'à ce que ses hommes fussent littéralement épuisés de ces incessantes marches forcées (1).

Enfin, le moment d'agir arriva. Le mercredi 12, les troupes canadiennes à St-Nicolas se rembarquèrent de nouveau, et tous reçurent ordre de se tenir prêts. Du vaisseau-amiral le "Sutherland," Wolfe lança ses derniers ordres. "Les forces ennemies sont maintenant divisées, il y a rareté de vivres dans leur camp, et mécontentement général parmi les Canadiens. Nos troupes d'en bas sont prêtes à nous joindre, toute l'artillerie légère avec ses accessoires a été embarquée à la Pointe de Lévis, et les troupes descendront à terre à l'endroit où les Français semblent le moins s'y attendre. Le premier corps qui atteindra le rivage marchera droit à l'ennemi et le délogera de chaque petit poste qu'il pourrait occuper; les officiers auront l'œil à ce que les troupes qui suivront ne commettent pas l'erreur de tirer sur celles qui les précèdent. Sur la hauteur, les bataillons se formeront rapidement et devront être prêts à charger tout ce qui se présentera. Lorsque l'artillerie et les troupes auront mis pied à terre, un corps sera laissé à débarcadère pour garder la position, pendant que le reste marchera et provoquera les Canadiens et les Français au combat. Officiers et soldats se rappelleront ce que leur pays attend d'eux et ce qu'un corps de soldats déterminés et aguerris peut faire contre cinq faibles bataillons français mêlés à une bande de paysans indisciplinés"

L'esprit qui animait l'armée correspondait à celui de son chef. Les soldats aimaient et admiraient leur général, avaient toute confiance en leurs officiers, étaient prêts à tout. "Eh! quoi! comment pouvait-il en être autrement, demande naïvement le brave sergent John Johnson, du 58e régiment, puisque nous marchions sur les traces de gentilshommes qui, comme leur général, n'avaient d'autre objet en vue que la gloire? Nous les avions vus à l'épreuve, et les avions toujours trouvés francs comme l'épée du roi. Nous savions qu'ils resteraient avec nous jusqu'à la dernière extrémité."

Wolfe avait avec lui 3,600 hommes et officiers à bord des vaisseaux de Holmes: il envoya au colonel Burton à la Pointe de Lévis l'ordre d'amener comme renfort tout ce qui pouvait être détaché de cette place et de la Pointe d'Orléans. Ces troupes devaient se mettre en marche le long de la rive sud après la chute du jour et attendre de nouveaux ordres sur un point de la côte propice à l'embarquement. Leur force numérique était d'environ 1,200 hommes, de sorte que la force entière destinée à l'entreprise était d'un plus 4,800 hommes. C'est avec cela que Wolfe entendait escalader les hauteurs d'Abraham à la barre d'un effectif ennemi qui, bien que considérablement réduit, était encore deux fois nombreux comme le corps d'attaque (2).

L'amiral Saunders restait en rade de Québec avec le gros de la flotte. Cet excellent officier, quelles que pussent être ses vues quant à la nécessité d'un départ

précipité, seconda Wolfe jusqu'au bout—avec une énergie et un zèle inaltérables. Il était convenu entre eux que, tandis que le général ferait le véritable assaut, l'amiral engagerait l'attention de Montcalm par une feinte. Aux approches de la nuit, la flotte vint se ranger le long du rivage de Beauport; les chaloupes de bord furent mises à l'eau et se remplirent de matelots, de gabiers, et de quelques hommes de troupe qui étaient restés en arrière; en même temps les vaisseaux échangeaient entre eux force signaux, les canons lançaient des éclairs et du tonnerre, et les boulets labouraient la grève comme pour frayer le chemin à une descente. Dans les ténèbres du soir, tout cela était d'un effet imposant. Montcalm fut complètement dérouteré; persuadé que les mouvements de l'ennemi au-dessus de la ville n'étaient qu'une feinte, que les gros des forces anglaises était resté au-dessous et que c'était ici que viendrait la véritable attaque, il massa ses troupes devant Beauport pour repousser la tentative de débarquement à laquelle il s'attendait. Mais, tandis que du côté de la flotte de Saunders tout était vacarme et menace, le danger était à dix milles de là, à l'endroit où l'escadre de Holmes restait tranquille et muette à son mouillage au large de Cap-Rouge.

Elle était moins tranquille qu'elle ne le paraissait. Tous à bord savaient que cette nuit même on frapperait un coup, bien que quelques-uns des principaux officiers fussent seuls à savoir où. Le colonel Howe, de l'infanterie légère, demanda des hommes de bonne volonté pour diriger la mystérieuse et aventureuse expédition, leur promettant—ce sont les propres paroles de l'un d'eux—que "si l'un de nous en revient, nous pourrions compter d'être cités au général." (3) Le nombre requis—vingt-quatre en tout—fut bientôt trouvé. Trente grands bateaux et quelques chaloupes appartenant à l'escadre étaient amarrés le long des navires; tard dans la soirée, les troupes reçurent ordre de s'embarquer, les vingt-quatre volontaires prenant place dans les premières embarcations. Cette flottille logea en tout environ dix-sept cents hommes. Le reste demeura à bord.

Bougainville pouvait discerner le mouvement, mais s'y trompa, croyant que l'attaque se ferait de son côté. La marée montait encore et, pour mieux lui donner le change, les vaisseaux et chaloupes se laissent dériver avec la marée montante sur une petite distance, comme pour préparer un débarquement au-dessus de Cap-Rouge.

La journée avait été heureuse pour Wolfe. Deux déserteurs venus du camp de Bougainville avaient rapporté que la nuit suivante, à l'heure du reflux, l'officier français devait expédier un convoi de vivres à Montmorenci. Les besoins du camp de Beauport et les difficultés de transport par terre avaient torcé les Français à recourir à ce périlleux mode de ravitaillement, et leurs berges avaient jusque-là généralement réussi à passer impunément au fil de l'eau à la faveur des ténèbres de la nuit, se glissant dans l'ombre des côtes de la rive nord. Wolfe ne fut pas lent à saisir la précieuse importance du renseignement que lui apportaient les déserteurs; il n'avait qu'à faire prendre à ses bateaux de l'avance sur le convoi en question.

Il était resté à bord du "Sutherland." Tous les préparatifs étaient accomplis, tous les ordres donnés, il n'y avait plus qu'à attendre le retour de la marée. Assis avec lui dans la cabine, était le commandant du sloop de guerre le "Porcupine," son ancien camarade de classe. John Jervis, plus tard comte St-Vincent. Wolfe lui confia qu'il s'attendait à mourir dans la bataille du lendemain, et tirant de son sein une miniature de sa fiancée Miss Lowther, il la remit à son ami, en lui faisant promettre, si ses pressentiments se réalisaient, d'aller rendre le portrait à la jeune personne elle-même (4).

Sur les deux heures de nuit, le

reflux commença, et un vent frais s'éleva dans le sens du courant. Deux lanternes furent hissées au grand mât du "Sutherland." C'était le signal convenu; les bateaux furent détachés et s'éloignèrent avec le courant, ceux de l'infanterie légère prenant les devants. Les vaisseaux, avec le reste des troupes, avaient ordre de suivre un peu plus tard.

Examinons un instant à quels fils tenait le dénouement de cette audacieuse aventure. D'abord, Wolfe savait par les déserteurs que des bateaux de vivres avaient ordre de descendre à Québec cette nuit-là; deuxièmement, Bougainville, avait contremandé le convoi; troisièmement, les sentinelles apostées le long des hauteurs avaient été prévenues de l'expédition du convoi, mais non du contre-ordre (5); quatrièmement, Vergor à l'Anse du Foulon avait permis à la plupart de ses hommes, en grande partie des Canadiens de Lorette, de retourner chez eux pour travailler à leurs récoltes, à condition, dit-on, qu'ils iraient ensuite travailler dans un champ voisin, qui lui appartenait (6); cinquièmement, il faisait mauvaise garde, et se mit tranquillement au lit; sixièmement, le bataillon de Guienne, qui avait reçu ordre de prendre position sur les Plaines d'Abraham, était, pour des raisons qui sont restées inexplicables, resté campé sur les bords de la rivière St-Charles (7); enfin, lorsque Bougainville vit les vaisseaux de Holmes descendre le courant à la dérive, il ne crut pas devoir imposer à ses troupes accablées de fatigue la tâche de les suivre, croyant qu'ils reviendraient comme de coutume à la marée suivante (8). Sans cet enchaînement de circonstances, la Nouvelle-France aurait pu subsister un peu plus longtemps, et le stérile hérosisme de Wolfe se serait perdu, comme bien d'autres, dans l'oubli.

(5) Journal tenu à l'Armée, etc. (6) Mémoires sur le Canada, 1749-1760. (7) Foligny, Journal mémoratif: Journal tenu à l'Armée, etc. (8) Johnstone, Dialogue. Vaudreuil au ministre, 5 octobre 1759. (A continuer)

Hôtel King Edward (En face l'Hôtel-de-Ville)

LE CLAVIGRAPHÉ EMPIRE



PRIX \$60.00

Cette machine possède plusieurs avantages en plus de l'ECRITURE VISIBLE. Elle est simple, durable, portable, fait peu de bruit, et comme elle est manufacturée au Canada, elle coûte

La moitié du prix des machines importées CLEMENT & CLEMENT 69, RUE ST-PIERRE, - QUEBEC. J. R. CHALOULT, Gérant TELEPHONE 1422.

Telephone No 327

Boswell & Brother Ltd. BIÈRE ET PORTER

90-116, rue St-Vallier... QUEBEC..

THE Canadian Shoe Machinery Co., [LTD.] ERNEST CARON

Directeur-Administrateur

Fabrique de Machines à cheville, à visser (Standard), "S'ugger, Loose Nailer, Hooper" et autres machines spéciales.

308, rue St-Joseph, St-Roch - QUEBEC.

Prompte attention à toutes commandes et réparations. Phone 2335

La Cie Vinicole de St-Hyacinthe

SPÉCIALITES

Porto, Sherry, Vin Raisin Pur, Vin Gingembre, Claret et Sauterne.

— Représentant de la succursale à Québec —

J. ARTHUR COTE, 61, rue Desfossés, St-Roch.

Fumez Fumez

tous tous

LE

Cigare Cigare

'Vigie' 'Vigie'

EAU-de-VIE

PH. RICHARD COGNAC

CE COGNAC est spécialement recommandé par les Médecins pour les malades et les invalides. C'est un des stimulants les plus énergiques et les plus recommandables. Sa saveur et sa pureté en font un breuvage délicieux pour les estomacs les plus délicats.

L. H. Gaudry & Cie. IMPORTATEURS ET AGENTS CANADIENS... TUILLES DE FONTE "ECOISSAIS" ET RACCORDS

Coronné à 30 lbs. au pouce carré Diamètres de 2 à 15 pouces

POUR CONSTRUCTIONS D'AQUEDUCS Bornes Fontaines, Vannes, Boîtes en Fonte, Etc. STOCK CONSIDÉRABLE. PRIX GARANTIS. PROMPTE LIVRAISON. 76, RUE ST-PIERRE, QUEBEC

ARCHER & Co.

Marchand de Bois et Charbon

138-340, RUE ST-ANDRÉ

Tel. 646



Telephone 922

EUDORE PATRY Spécialité en

Vins de Bordeaux Rouges et Blancs

Vins de Porto et Sherry

Eaux Minérale

Eudore Patry 57 rue St-Jean

DEMANDEZ

Radnor

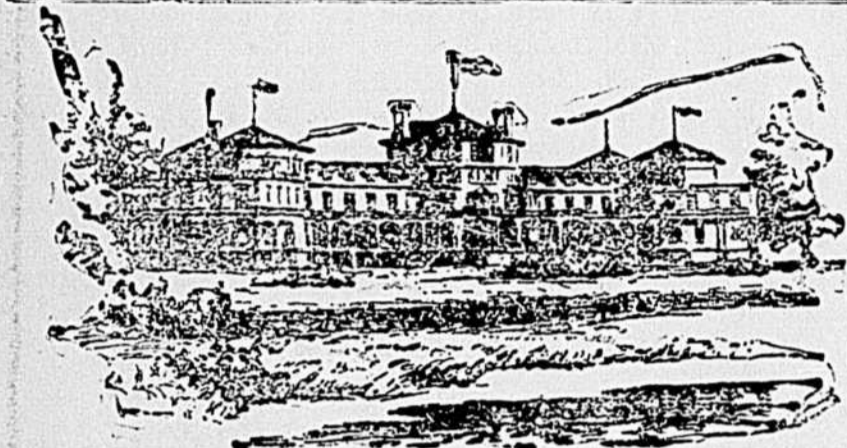
Eau par excellence

Rafraîchissante et Hygiénique

Recommandée par les médecins

En vente chez les principaux détaillants de liqueurs

Jos. E. Vincent, Agent QUEBEC



HOTEL LAC ST-JOSEPH (Lac St-Joseph) A 50 minutes seulement de la ville

Construit sur un terrain élevé ayant vue sur un des plus beaux lacs du Canada, au milieu des Montagnes Laurentides.

Un yacht de plaisance et un bateau à vapeur feront des voyages autour du lac, et traverseront régulièrement entre le nouvel hôtel et l'hôtel de famille White, et le quai des résidences d'été situées sur le côté opposé du lac.

Terrains de Golf, Lawn Tennis et Canotage Grève Magnifique pour Bains. Prix raisonnables.

Les trains laissent le terminus du Québec et Lac St-Jean, rue St-André à 8.45 et 10 a.m., 1.45, 5.20 et 6.20 p.m., chaque jour excepté le dimanche.

Pour conditions, logement et autres renseignements, s'adresser à FRANK H. DANFORTH, Lac St-Joseph

Téléphone 2521

Jos. E. Collin

Ferblantier, Plombier et Couvreur

Entrepreneur d'Appareils de Chauffage

No. 25, rue DES FOSSES et 24, rue Ste-MARGUERITE St-Roch, QUÉBEC



GURNEY, MASSEY & Cie Limitee

Manufacturiers

de Fournaies et Poeles

387, rue St-Paul

Montreal.



LES EAUX GAZEUSES

Elz. Fortier & Cie

123 St-Dominique

Sont les produits de ce genre

Les plus Purs,

Les Meilleurs,

Les plus Recherches

Etablissement progressif.—Clientèle croissante.

(1) Joannès, major de Québec, Mémoire sur la campagne de 1759. (2) Y compris le corps de Bougainville. Un prisonnier évadé avait dit à Wolfe, quelques jours auparavant, que Montcalm était encore à la tête de 14,000 hommes. (Journal d'un expédition par le fleuve St-Laurent). Ce chiffre ne comprenait que la force en ville et dans le camp de Beauport. Je ne crois pas, écrit Wolfe au colonel Barton, le 10, que toute leur armée atteigne ce nombre. Il savait cependant que, si Montcalm pouvait rassembler toute ses troupes ensemble, les Français seraient plus de deux contre un contre lui.

(3) Journal of the Particular Transactions During the Siege of Quebec. L'auteur, un soldat de l'infanterie légère, dit avoir été l'un des huit premiers à répondre à l'appel. (4) Tucker, Life of Earl St. Vincent, t. 19, Londres, 1844.

EXIGEZ LE COGNAC FLEUR DE FRANCE MARIE BRIZARD & ROGER

D. MASSON & CIE, Seuls Agents, MONTREAL

E. Roumilhac

48 et 50, Cote du Palais QUEBEC

Vins, Spiritueux, Conserves Alimentaires, etc. Liqueurs et Fines Champagnes Lacaux.

Cognac Gourry et Perle d'Or. Huiles d'Olive Bosc. Liqueurs Guillot.

Spécialité de Vins Blancs et Rouges de Bordeaux et de Bourgogne.

Vins: Portos, Sherries, Madère Malaga, Muscat de Frontignan, etc.

Scotch et Irish Whiskies, Rhums Ryes Genièvres, etc., etc

Téléphone 1146

48-50 Côte du Palais, QUEBEC

John Labatt

Brasserie à London, Ont.

BUREAU ET CAVES:

3 1/2 rue Notre-Dame, Québec

REPRÉSENTANT À QUÉBEC

J. M. T. LAMBERT

Demandez les célèbres Bière et Porter brassés par John Labatt de London.

Ces articles sont fabriqués des meilleures qualités d'orge et de houblon, et d'eau de source d'une pureté parfaite. Ils ont été analysés dans trois villes, et les quatre Chimistes les plus en renom choisis à cet effet les ont déclarés "remarquablement salubres", "GARANTIS PURS," de "saveur originale et fine," et conséquemment de "qualité supérieure."

Quatorze médailles d'Or, d'Argent et de Bronze, et Onze Diplômes aux Expositions Universelles suivantes, savoir: Philadelphie, E. U., 1876; Canada, 1876; Sydney, Australie, 1877; Paris, France, 1878; Jamaïque, Indes Occidentales, 1891; Chicago, E. U., 1893; St-Louis, 1904, etc.

Les Commissaires du Chemin de Fer Transcontinental

AVIS

AVIS est par ces présentes donné que les Commissaires du Chemin de Fer Transcontinental ont par leur avis, en vertu de l'acte de la Province de Québec, les plans, profils et livres de renvoi des terrains requis pour les fins de la Division Est du dit chemin de fer à travers le dit comté de Portneuf.

Les différentes dates des départs des dits plans et des tracés y compris sont comme suit: Du 27.5ème mille sur le parcours du dit chemin de fer, jusqu'au 36.1ème mille, déposé le 21 mai, 1906.

Les propriétaires ou les occupants d'aucune des dits terres intéressées sont par les présentes avisés de ne pas détruire, déplacer ou dégrader d'aucune manière les jalons, "Hubs" ou Repères qui sont déjà ou peuvent être placés à l'avenir sur les dits terrains par les ingénieurs des dits Commissaires du Chemin de Fer Transcontinental.

Par ordre, P. E. RYAN, Secrétaire. LES COMMISSAIRES DU CHEMIN DE FER TRANSCONTINENTAL. Daté à Ottawa, le 26ème jour de juillet 1906, 10 août—1 ms.

Les Commissaires du Chemin de Fer Transcontinental

AVIS

AVIS est par ces présentes donné que les Commissaires du Chemin de Fer Transcontinental ont par leur avis, en vertu de l'acte de la Province de Québec, un plan, profil et livre de renvoi des terrains requis pour les fins de la Division Est du dit chemin de fer, comprenant depuis le 36ème mille, jusqu'au 41.1ème mille et depuis le 41.1ème mille, jusqu'au 42.1ème mille, à travers le dit comté de Champlain. Les propriétaires et les occupants d'aucune des dits terres intéressées sont par les présentes avisés de ne pas détruire, déplacer ou dégrader d'aucune manière les jalons, "Hubs" ou Repères qui sont déjà ou peuvent être placés à l'avenir sur les dits terrains par les ingénieurs des dits Commissaires du Chemin de Fer Transcontinental.

Par ordre, P. E. RYAN, Secrétaire. LES COMMISSAIRES DU CHEMIN DE FER TRANSCONTINENTAL. Daté à Ottawa, le 26ème jour de juillet 1906, 9 août—1 ms.

Chemin de Fer Intercolonial

Avis aux contracteurs

DES SOUMISSIONS adressées au sousigné et portant sur leur enveloppe, ces mots "Soumission pour atelier", seront reçues à ce bureau, jusqu'à 10 heures, mardi le 28 août 1906, pour la construction et l'érection d'un atelier, réparation pour les chars à passagers, d'un atelier pour la peinture et d'un magasin dans les cours du chemin de fer Intercolonial à Moncton, Nouveau-Brunswick.

Les plans et spécifications des travaux peuvent être vus à et après cette date au bureau de l'ingénieur en chef du département des chemins de fer et canaux, à Ottawa; au bureau du gérant général des chemins de fer du gouvernement à Moncton, Nouveau-Brunswick, et au bureau de l'ingénieur surintendant pour les canaux de la province de Québec, No. 2 Places d'Armes, Montréal, auxquels endroits on peut se procurer des formules de soumissions.

On ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions. Par ordre, L. K. JONES, Secrétaire. Département des chemins de fer et canaux, Ottawa, 10 août 1906.

Les journaux qui publieront cet avis sans y être autorisés par le département ne seront pas payés. 18a 2f.

Compagnie du Pont & Chemin de Fer de Québec

AVIS

AVIS est par les présentes donné que l'assemblée annuelle des actionnaires de la Compagnie du Pont & Chemin de Fer de Québec, aura lieu au bureau de la dite compagnie, 147 Côte de la Montagne, en la cité de Québec, le mardi, quatrième jour de Septembre prochain, mil neuf cent six, à trois heures de l'après-midi, pour procéder à l'élection des directeurs, recevoir les rapports et prendre en considération toutes autres matières que de droit.

Par ordre, ULRIC BARTHE, Secrétaire. Québec, 16 août 1906. 3f. 1s.

Les Commissaires du Chemin de Fer Transcontinental

AVIS

AVIS est par ces présentes donné que les Commissaires du Chemin de Fer Transcontinental ont par leur avis, en vertu de l'acte de la Province de Québec, un plan, profil et livre de renvoi des terrains requis pour les fins de la Division Est du dit chemin de fer National Transcontinental à travers le dit comté de Portneuf, pour la construction d'un embranchement de 1.26 mille de longueur à partir d'un point sur la voie principale du dit chemin de fer Transcontinental situé au 5ème mille de la boutée nord du Pont de Québec, de là faisant raccourcement avec la voie principale du Chemin de Fer Pacifique Canadien, près de la Station Belair, dans le dit comté de Portneuf. Les propriétaires ou les occupants des dits terres intéressées sont par les présentes avisés de ne pas détruire, déplacer ou dégrader d'aucune manière les jalons "Hubs" ou Repères qui sont déjà ou peuvent être placés à l'avenir sur les dits terrains par les ingénieurs des dits Commissaires.

Par ordre, P. E. RYAN, Secrétaire. LES COMMISSAIRES DU CHEMIN DE FER TRANSCONTINENTAL. Daté à Ottawa, ce 13ème jour d'août 1906. 25 a. — 1 ms.

Le feu et l'eau

Rassurez-vous, lecteur; il ne s'agit pas de l'Événement et de la VIGIE.

Qu'un nageur intrépide se jette à l'eau pour sauver un de ses semblables—et cela arrive souvent—le lendemain c'est un concert étourdissant dans les journaux, et peu après arrive la médaille, solennellement décernée en séance publique.

Nous avons déjà ainsi un nombre respectable de héros d'eau. Comment se fait-il que ceux du feu excitent moins d'intérêt? De fait, à l'unique exception de M. Maurice Frigon, aucun de nos concitoyens n'a été décoré pour ce genre de dévouement depuis nombre d'années.

Et pourtant est-il moins méritoire, moins périlleux, de se jeter dans le feu que dans l'eau? Il n'y a pas d'école de natation pour apprendre à passer impunément à travers les flammes.

L'hiver dernier, le pompier Charles Nadeau, du poste du Palais, risquait bravement sa vie en pénétrant dans une maisonnette en feu à St-Sauveur, pour sauver celle d'un bébé de deux ans; un instant de plus, et l'enfant périssait étouffé et consumé. L'incident eut deux lignes de mention dans les journaux, et fut aussitôt oublié.

Il n'est jamais trop tard pour réparer une injustice. Nous proposons la médaille héroïque pour le pompier Nadeau.

Les fosses d'aisance sont-elles permises en ville?

Non et oui. Non pour les administrés. Oui pour l'autorité municipale. Il en existe une à la Halle Montcalm, et, dans cet été d'exceptionnelle chaleur, c'est un foyer d'infection. On a beau la signaler à l'attention des échevins Huard et Hall, rien n'y fait. A quoi bon se dire de la réforme, si l'on ne réforme rien?

Est-ce une nouvelle sinécure?

Le docteur-ès-chemins ne se contente pas de paver ou de percer des rues en pleine campagne, il crée ou laisse créer sous ses yeux des doubles emplois d'une utilité douteuse.

Malheureusement le mauvais exemple est contagieux. On sait que le robinet de Montplaisant a depuis plusieurs semaines un assistant ouvrier dans la personne de l'ancien cocher de feu l'hon. Pierre Garneau, M. Lafrance—vive la France!

Il y a des noms prédestinés. On nous informe que M. Lachance—vive la Chance!—vient d'être placé à \$1.25 par jour rien que pour vérifier les pesages des balances municipales.

Voilà une sinécure discutable à deux points de vue. D'abord, le nouveau fonctionnaire est le père du gendre du Dr Fiset: degré de parenté un peu compliqué peut-être, mais compromettant tout de même. Ensuite, elle dénote une défiance bien soudaine des balances en général, et des gardes-peseurs en particulier. On conçoit ces précautions dans d'autres branches du service public, au bureau de poste par exemple; mais une balance publique, où les pesages peuvent être vérifiés par le client lui-même, exige-t-elle tant de surveillance?

On demande des explications sur cette nouvelle dépense, tout aussi compromettante pour l'échevin Fiset que pour les poids et mesures de Sa Majesté.

La jolie canonnnière allemande la Panther nous est arrivée mardi, ajoutant sa note blanche au décor guerrier de la rade.

Le même soir, il y avait musique et nombreuse promenade sur la Terrasse. Pourquoi n'a-t-on pas allumé les lampions électriques de la balustrade comme on l'avait fait tous les soirs depuis l'arrivée des vaisseaux de guerre?

Économie réformiste? ou clair de lune? Mystère et choucroute. Tarte! on dit nos nouveaux visiteurs, puisqu'on a servi mille pieds de saucisson électrique tous les soirs à l'Ancleterre et à la Vrance, on aurait bien pu nous en carter un petit pout!

Mais, ma fille, que ferez-vous dans le monde? Vous ne savez ni lire, ni écrire, ni cuisiner, ni coudre, ni tricoter, ni repasser. Que saurez-vous bien faire?

—Mais je me marierai: cela, je sais toujours le faire!

Communication

Messieurs les rédacteurs de la VIGIE.

Permettez-moi de vous féliciter sur l'heureux choix de votre feuilleton littéraire. Parlez-moi de cela! Voilà au moins de la bonne littérature bien canadienne, bien québécoise, bien en situation surtout dans cette saison charmante où ils m'est donné, du haut de la Terrasse où je me prélassais paresseusement sur une banquette, d'embrasser du regard le champ de bataille de l'été de 1759. Quels vivifiants horizons vous ouvrez à l'imagination, quelles nobles et exultantes impressions vous faites naître dans les cœurs, en nous remettant sous les yeux les pages du drame héroïque qui se joua ici même, dans ce cadre d'immenses paysages qui contiennent tout un pays, depuis les ondoyantes Laurentides jusqu'aux lignes fuyantes des Alleghenies! De mon cher vieux rocher de Québec, je puis, grâce à vous, la VIGIE déployée sur mes genoux, le regard perdu dans l'espace, suivre les péripéties de la dernière lutte anglo-française en Amérique, tout aussi commodément qu'hier j'ai pu assister aux courses nautiques qui jetèrent une telle animation sur les eaux du St-Laurent. Comme toutes les femmes, j'adore les romans; mais fut-il plus beau roman, plus traversé d'épreuves, de doutes, de succès et de revers, que celui de Wolfe et de Montcalm; de ce grand jeune homme pâle, étioilé par la maladie, névrosé, n'ayant qu'une idée fixe, prendre Québec, qu'il me semble voir se dresser là-bas sur la poupe du vaisseau anglais, promenant sa lunette d'approche sur tous les points de la côte en quête d'une escadale; roman aussi du brillant marquis poudré que je crois voir galoper fièrement sur la route de Beauport, à la tête de ses régiments, ayant à défendre la colonie autant contre les concussionnaires du dedans que contre les agresseurs du dehors? Entre ces deux héros qui devaient succomber sous les balles le même jour, presque à la même heure,—qu'on pardonne à une faible femme—mon cœur penche peut-être plus fort pour le grand jeune homme pâle que pour le marquis en manchettes brodées: que voulez-vous? la pâleur est toujours si intéressante! Peut-être, eussé-je vécu cent cinquante ans plutôt, m'aurait-on vue éplorée, faisant ma part dans le concert de sanglots qui éclata lorsque Montcalm apparut sanglant sous la porte St-Louis, soutenu sur son cheval par deux soldats en tricorne; peut-être aurais-je crié plus fort que toutes les pauvres femmes de ce temps-là: "Mon Dieu! le marquis est tué!"

... Mais je suis sur la Terrasse Dufferin, au pied du monument de Champlain, en face du Château Frontenac, j'ai derrière moi l'obélisque de Wolfe et Montcalm; je suis le 20e siècle, l'impartiale histoire, et j'ai sous les yeux le tricorne et le Union Jack enlacés dans une accolade de paix. Laissez-moi donc pratiquer à ma façon l'entente cordiale, en lisant vos pages de romantique histoire, qui font de la VIGIE mon journal favori.

UNE CANADIENNE ROMANESQUE

Journal d'un contribuable

DIMANCHE

Temps toujours délicieux: quel été magnifique! Les touristes s'exaltaient sur l'exquise fluidité de notre ciel québécois.

LUNDI

Première soirée fraîche de la saison. Brillante sérénade par la musique de la citadelle au Parc Victoria, de plus en plus admiré. Rien de comparable, pas même le Parc Fiset.

MARDI

Grand bal, petite assistance. Pourquoi ne pas publier la liste des souscripteurs et invités, comme de coutume? On aimerait voir.

MERCREDI

Comité des chemins. Le docteur qui y préside parle fort, mais on constate que la question à l'ordre du jour n'a pas été étudiée. Ajourné. Il s'agissait du service défectueux du tramway. Morale: il est bon d'examiner les papiers avant de se prononcer.

JEUDI

Départ des croiseurs français pour le Sénégal. Les mathurins sont remplacés dans la rue par les gabiers de la canonnnière allemande, remarquables par la blancheur de leur pantalon et leurs bérets enrubannés. Leurs élégants deckofficiers sont aussi aisément reconnaissables.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL SOUMISSIONS

DES soumissions cachetées, adressées au sousigné et portant sur leur enveloppe, ces mots "Soumission pour excavation à Halifax", seront reçues jusqu'à et y compris samedi, le 8 septembre 1906, pour l'ouverture des matériaux et l'entretien des travaux d'excavation et de nivellement sur les nouvelles voies entre la gare de North street et l'élevateur à grains à Halifax, N. E.

Les plans et spécification peuvent être vus au bureau terminal de l'agent à Halifax, au bureau de l'ingénieur en chef à Moncton, N. B., ou au pont également se procurer des formules de soumissions.

On devra se conformer à toutes les conditions de la spécification. D. FOTTINGER, Gérant-Général. Bureau du Chemin de fer, Moncton, N. B., 19 août 1906.

George E. Breton, MARCHAND TAILLEUR

Spécialités: Assortiment complet de Lingerie pour Messieurs. Tweeds Anglais, Français et Ecosais. 198 rue St-Jean. QUEBEC.

Téléphone 1480

Nazaire Turcotte & Cie

IMPORTATEURS De Vins et Liqueurs 54 a 60 rue Dalhousie, Quebec.

Spécialités: Brandy; Etiquette Autruche. Gin; Croix d'honneur.

Cela paie d'avoir en stock

Le Scotch A. D. C. Amalgamated Distillers Company. It is creating a sensation all over the world by its richness in whisky flavour. It bears the initials of the Scotch Whisky Association.

119, Bloc Coristine, Montréal

BIRCH'S BLACK BOTTLE THE BLACK BOTTLE BIRCH'S SCOTCH WHISKY. William Farrell, Ltd. 26 et 28, RUE ST-SULPICE, Montreal, Quebec.

Le Gin Croix Rouge aide la digestion parcequ'il est pur. Image of a bottle of gin.

CHARLES VEZINA ENTREPRENEUR Electricien, Plombier, Ferblantier, Gazier et Couvreur. Posage d'appareils de chauffage à air chaud, à la vapeur et à l'eau chaude, appareils de plomberie les plus modernes et hygiéniques.

GARANTI PAR LE GOUVERNEMENT CANADIEN Fabriqués par E. W. PARKER Distillateur Montréal. PARKER'S STANDARD Whisky Blanc. Le plus pur et le moins coloré des spiritueux. GILLESPIES & Co, Seuls agents 12, rue St-Sacrement, Montreal. IL A PASSE DEUX ANS EN ENTREPOT

AVIS

Toute correspondance concernant la publicité et les abonnements devra être adressée au soussigné, qui s'occupe exclusivement des affaires d'administration.

R. LANDRIEU.

Boîte-Poste, 196.
Québec, 30 juin 1906

La fermeture à 7 heures

La demande de bref d'injonction présentée par M. Jos. DeVarenes, hôtelier, a été plaidée mardi devant Sa Seigneurie le juge Langelier, en chambre. La poursuite était représentée par M. Pentland, de la société Pentland, Stuart & Brodie, et par M. Cimon, de la société Cimon & Sévigny. Nous croyons savoir que M. Pentland intervenait dans l'instance à la demande de ses clients la compagnie du Château Frontenac.

La ville était représentée par l'un de ses aviseurs, M. Mathias Chouinard.

M. Pentland ayant cité divers précédents en faveur de sa cause, le juge lui a permis de produire cette jurisprudence d'ici à vendredi, et a pris la cause en délibéré, après avoir reçu l'assurance des procureurs du demandeur que l'affaire devait être considérée comme un *test case* qui, bien qu'institué par un seul, s'appliquerait à tous les membres de l'Association des hôteliers.

Quelle décision va prendre le Conseil-de-Ville dans une pareille circonstance? L'opinion générale est qu'il devrait attendre un jugement final des tribunaux avant d'appliquer le règlement Hurard.

P.S.—Le Juge Langelier a prononcé jugement contre les hôteliers. Ce jugement n'affecte en rien l'instance principale.

Tout le monde dit : Rien de beau comme un soir d'été sur la Terrasse. C'est un délice, une véritable extase!

Fort bien; mais alors pourquoi ne pas l'écrire, surtout quand on vous offre de vous payer pour cela?

Ho! lettrés de tout âge et de tout sexe, romantique jeunesse, poètes ou prosateurs, enfants d'une ville universitaire, vous tous qui avez la flamme, armez-vous de la plume et tâchez de décrocher la palme dorée que vous offre la VIGIE.

Ce sport en vaut bien un autre. Notre offre est sérieuse et ouvre la porte à d'autres, car Québec ne manque pas de généreux Mécènes, qui seront heureux de servir à la fois les lettres et leur ville en suivant l'exemple de la VIGIE, et, si ce premier concours est couronné de succès, c'est notre intention d'y donner suite.

Petite digression philologique

L'emploi vulgaire du mot "canistre"—pour désigner tout récipient métallique—à peut-être souvent blésé les sentiments des puristes, acharnés contre l'anglicisme qui nous envahit de toutes parts.

Pendant un temps, j'avais moi-même l'idée bien arrêtée que ce mot était un emprunt illégitime à l'anglais, une servile traduction du mot "canister," primitivement appliqué aux boîtes en osier, puis étendu à d'autres vases en ferblanc ou étain, tels que boîtes à thé, etc.

Je suis revenu de cette opinion en lisant par hasard un passage de l'Odyssee. Homère, racontant le repas héroïque servi par le bouillant Achille sous sa propre tente, s'exprime en ces termes (j'emploie une traduction latine quasi-littérale, qui sera mieux comprise que l'original):

Patroclus quidem, panem accipiens, distribuit in mensas
Pulchris in canistris, sed carnem distribuit Achilides.

"Patrocle distribue le pain autour de la table dans de riches corbeilles, mais Achille veut lui-même servir les viandes."

Canistre étant donc un pur latinisme, n'avons-nous pas sur lui les mêmes droits que les Anglais? Et par extension ne pouvons-nous l'employer pour d'autres usages que sa signification primitive de panier—ou corbeille à pain? Je n'irais pas jusqu'à le recommander pour désigner les bidons à lait ou à l'huile, comme on le fait généralement. Pour ces objets, la langue française nous offre précisément l'équivalent des termes anglais "oil can, milk can." En effet, on lit

dans le *Nouveau Larousse*:
"Canne.—Gros récipient en cuivre étamé à l'intérieur, usité en Normandie. Les cannes servent à transporter à la ferme le lait provenant des vaches traitées dans la prairie."

L'industrie des conserves alimentaires trouvant le mot tout fait, les Anglais et Américains appellent *can* la boîte étanche, et *cannery* la fabrique de conserves. Qui nous empêcherait d'en faire autant?

Le vrai purisme ne devrait pas consister à bannir du langage usuel les prétendus néologismes—rien n'est nouveau après tout, et les langues qui ne s'enrichissent pas avec le temps sont condamnées à l'indigence. N'inspirons pas au peuple l'horreur de tout ce qui est ou paraît nouveau; n'emprisonnons pas le vocabulaire, pas plus que la pensée, dans un cercle de fer. Mettons plutôt de l'ordre, enseignons au peuple à ne plus confondre, comme il le fait couramment, jaquette avec chemise de nuit, voiture avec carrossier, calotte avec casquette, etc. Cela vaudra mieux.

LE MAGISTER.

Qui paiera les violons?

Bien fâchés nous sommes; mais, comme la VIGIE a précisément pour mission de dire ce qui ne peut pas toujours s'imprimer dans les autres journaux, c'est-à-dire la vérité, nous voilà encore forcés, bon gré malgré, de briser un de leurs clichés.

Hélas! le bal *présomptif des citoyens* en l'honneur des officiers de marine n'a pas été "un succès éclatant" comme on l'a lu à l'envi dans la presse quotidienne. Les salles du Parlement étaient élégamment décorées; la musique était excellente, les vins et rafraîchissements *idem*: il n'y manquait qu'une chose, du monde; *vari dousorais in gurgite vasto*. Nous en appelons au témoignage des reporters expérimentés: se rappellent-ils de s'être jamais, en pareilles occasions, tenus en dedans de 1000 à 1200? Généralement, nos grandes réceptions, nos bals officiels étaient naguère remarquables d'affluence. Au lendemain du bal donné à l'Hôtel-de-Ville en l'honneur du Prince de Battenberg, on disait qu'il y avait eu au moins 800 personnes.

Cette fois, la première dans les fastes municipaux, la chronique mondaine des journaux se voit réduite au modeste chiffre de 400. On sait ce que cela veut dire. En réalité, l'un des assistants nous affirme qu'il n'y avait pas deux cents personnes, y compris les officiers des vaisseaux de guerre.

A qui la faute? Ne la rejetons pas sur le comité de citoyens formé à la hâte, dans une tardive réunion convoquée à l'Hôtel-de-Ville par Son Honneur le Maire. Prenons-nous en plutôt au nonchalant exemple donné par ce dernier, lorsqu'il s'est efforcé de s'effacer, prétextant qu'il avait trop à faire. Ses prédécesseurs n'agissaient pas de la sorte. M. Parent, pour un, payait bravement de sa personne en pareille occurrence, bien que personnellement il n'eût pas de prédilection marquée pour les choses de pure étiquette. Il savait se sacrifier dans ces occasions, se mettait à la tête des comités, présidait à chaque séance, et n'épargnait pas ses peines pour assurer le succès de l'affaire. Il n'est pas de maires qui aient eu autant de frais de représentations que lui durant ses douze années de terme d'office. Généralement, il s'arrangeait pour épargner autant de dépenses que possible à la ville; il disait: que les citoyens souscrivent, nous comblerons le déficit. Mais, en même temps, il poussait la souscription civique avec un zèle remarquable, de manière à sauver autant d'argent que possible à la ville.

M. le maire Garneau, pour ses débuts, a adopté une tout autre méthode, de beaucoup la plus facile et la moins fatigante. Il s'est prudemment retiré sous sa tente rustique de la Malbaie, n'a pas même ramené sa famille en ville pour l'aider à faire les honneurs. Il a insisté pour un bal de souscription, puis a laissé le comité se débattre tout seul; celui-ci, simple volontaire, se voyant déserté par l'autorité régulière, a fait de son mieux, mais l'insouciance officielle l'a paralysé, et il n'y a pas de reproches à lui faire.

Souhaitons que cette nonchalance de l'autorité ne coûte pas plus cher en définitive aux contribuables que si la ville avait entrepris de faire les honneurs à ses frais.

La Poule aux œufs d'or

Dans un récent numéro du *Journal* de Paris, M. Emile Gautier dynamite la prohibition dans les grands prix. Son article, *mutatis mutandis*, s'applique au Canada comme ailleurs, étant de portée universelle. Si on laissait la main libre à nos tempéranciers radicaux, seraient-ils prêts à fournir de leurs poches le demi-million que la Province retire pour sa part du commerce des boissons, et à dédommager le trésor fédéral des 6 à 7 millions qu'il perdrait sur l'importation et la fabrication de cette même marchandise?

Voici presque en entier l'article élégant et documenté du *Journal*. Il instruira eu même temps qu'il délectera le lecteur, car cette fine champagne ce reposera de notre lourde prose canadienne:

"N'en déplaise aux jobards et aux roublards qui, parce qu'ils font profession de rigorisme et de sobriété, ou parce qu'ils ont la tête faible et l'estomac intolérant, voudraient réduire la démocratie à la portion congrue, il n'est pas malheureux que l'homme civilisé ait à la longue acquis quelques besoins factices, voire quelques vices nouveaux. Autrement, aucune nation ne pourrait faire honneur à ses affaires, et la hideuse banqueroute serait à toutes les portes.

"Si personne, par exemple, ne buvait plus d'alcool, ou si la vente en était interdite (comme c'est le cas dans certains Etats puritains de l'Amérique du Nord), comment s'y prendrait-on, à présent surtout qu'on a taxé à refus à peu près toutes les choses taxables, pour balancer congrûment les recettes et les dépenses?"

"Peu de gens, en effet, parmi ceux qui bataillent à tort et à travers contre l'alcool, seraient en mesure de dire, non pas même exactement, mais avec une approximation suffisante, ce que signifie le mot et ce que comprend la chose.

D'aucuns s'imaginent peut-être que les cabaretiers, marchands de vins, distillateurs, liquoristes et autres "empoisonneurs" (c'est l'outrage consacré) sont seuls en cause. Pauvres boucs émissaires chargés de tous les péchés d'Israël, ceux-là, pourtant, ne sont que des intermédiaires, des "débitants" (le mot est juste), et dans l'immense armée que l'alcool intéresse parce que, peu ou prou, elle en vit, ils ne forment guère que la pointe d'avant-garde.

"Mais avant de vendre une marchandise, il faut apparemment la produire, c'est-à-dire la récolter ou la fabriquer, la mettre au point. C'est ici que surgissent les gros bataillons.

"Il n'y figure pas seulement, en effet, les bouilleurs d'eaux-de-vie naturelles ni les distillateurs et rectificateurs d'alcools d'industrie, dont la profession, soumise à l'exercice, est facile à délimiter, mais aussi les centaines de milliers de bouilleurs de crû, dont la production, au moins égale, mais probablement supérieure, échappe à toute évaluation précise. Il n'y figure pas seulement les viticulteurs et vignerons, brasseurs de bière, de cidre ou de poiré, mais quiconque produit des matières premières d'où l'on peut extraire de l'alcool, raisins, pommes, poires, prunes, cerises, pommes de terre et betteraves, maïs, orges, avoines, seigles, riz, et, en général, toutes espèces de fruits et graines, toutes substances farineuses ou sucrées.

"Savez-vous bien que cela fait joliment du monde? Je laisse aux épilucheurs de statistiques, aux dilettantes qui aiment à jongler avec les chiffres, la tâche de calculer à quel point peut bien équivaloir, en espèces trébuchantes, le travail de tout ce monde-là, qui doit comprendre, à vue de nez, quelque chose comme les deux cinquièmes de la France laborieuse.

"Si même l'on songe que la logique commande d'y adjoindre, en sus de leurs familles, femmes, enfants, domestiques, ouvriers, employés, fournisseurs, dont le sort dépend du leur, tous ceux dont la fonction est de les nourrir, de les approvisionner, de les loger, de les vêtir, de les outiller, de leur procurer les instruments de travail, les engrais, les débouchés, les moyens de transport, de pourvoir à leurs besoins et à leur agrément, le total aura des chances de dépasser la moitié de la population de notre pays.

"Et comme il n'y a pas de raison raisonnable pour que l'une des moitiés de la population soit moins productive et moins riche que l'autre, soit moins riche et moins productive que celle qui ne s'intéresse à l'alcool que pour le consommer, pour lui demander d'être un aliment et un réconfort, nous avons le droit de conclure que l'alcool représente, au bas mot, directement ou indirectement, la moitié de la richesse de la France. Ce n'est pas l'Etat, en tout cas, dont il constitue le plus clair du revenu, qui oserait s'inscrire en faux là contre.

C'est cette fortune colossale que les vandales de l'antialcoolisme

voudraient détruire d'un trait de plume, au nom de je ne sais quelle science incertaine, et qui n'a même pas su se mettre encore d'accord avec elle-même, sous le prétexte fallacieux qu'il y a des gens mal armés contre la tentation, qui en abusent! Si, en effet, l'alcool est un poison avéré, dont on ne saurait jamais dire trop de mal, contre lequel on ne saurait jamais monter trop de sévérité, s'il mérite les anathèmes dont on l'accable de toutes parts et sur tous les tons, dans les livres, dans la presse, à la tribune, dans les Congrès et les séances bien pensants, et jusque dans les écoles et les bureaux de poste, il n'y a qu'une chose à faire: reprendre systématiquement, en sous-œuvre, la besogne justicière du phylloxéra, la parachever et l'élargir, arracher les vignes, saccager les vergers, exproprier les distilleries, les auberges et les cafés, décréter que les betteraves ne serviront plus qu'à faire du sucre (si tant est que le sucre, sitôt converti en alcool, même *sponte sua*, par les réactions vitales de l'organisme, ne soit pas lui-même suspect), les fruits qu'à faire des confitures, les grains qu'à faire de la bouillie ou de la colle, jeter au fumier les mélasses et les mares, interdire à tous les Français de tout sexe et de tout âge, de toute classe et de tout rang, de boire autre chose que des eaux minérales, vendues plus cher que le vin, ou du thé chinois, indien ou russe, à moins qu'ils ne préfèrent têter leur pouce! La France sera ruinée, mais la morale et l'hygiène—l'hygiène et la morale des Sociétés de tempérance—seront sauvées!

A ce jeu de massacre, dis-je, la France sera ruinée. Hélas! y aura-t-il seulement encore une France? Le génie d'une race dépend, dans une forte mesure, de la source où elle s'abreuve. Dis-moi ce que tu bois, et je te dirai qui tu es! C'est au vin qu'ils ont dans le cœur que les Français, comme l'a dit Michelet en termes suggestifs, doivent d'être un peuple chevaleresque, artiste, primesautier, à l'âme ardente, aux idées claires et larges, le peuple initiateur par excellence. Seraient-ils tels, je vous le demande, s'ils avaient accoutumé de se gorgier d'huile de foie de morue—un breuvage hygiénique pourtant, s'il en fût, et salubre, et cordial—à la façon des Esquimaux? Pour rester Français, sans se dénationaliser ni déchoir, il faut qu'ils persistent à vivre en conformité de leurs traditions séculaires et de leur hérité; il faut qu'ils continuent de retremper leur âme aux philtres magiques que, seul, leur incomparable sol est en mesure d'élaborer. Autrement, la dégénérescence ne se ferait guère attendre.

"On l'a bien vu lors de la crise qui suivit cette invasion du phylloxéra, que certains fanatiques estiment apparemment n'avoir pas été encore assez désastreuse.

"Mais ce n'est pas seulement la fortune de la race, en même temps que son génie, qui est menacée; c'est aussi sa réputation, son honneur devant l'univers. Qui donc oserait nier que le meilleur de notre prestige n'est pas fait de l'esprit—avec ou sans métaphore—que nous exportons? Un pays qui produit le champagne et le chambertin, le léoville et l'hermitage, le cognac, l'armagnac, et tant de liqueurs exquis, autant d'œuvres d'art, une flamme fondue dans une caresse, doit tout de même tenir quelque place dans le monde. On lui sait gré de monopoliser de tels nectars, on s'est dissous un peu de la pensée française, si subtile et si contagieuse. Il fait envie: ce qui vaut apparemment mieux que de faire pitié.

"Au nom de quel intérêt supérieur voudrait-on détruire ce fleuron, qui n'est pas le moins précieux de notre couronne? Est-ce au profit des arboriculteurs de la Californie, qui envoient déjà leurs jus de fruits, tout préparés, sur nos marchés, ou des chimistes de Hambourg, qui ne se lassent pas d'inventer de nouveaux procédés de fermentation?"

"Ne protestez pas, de grâce, ne vous hâtez pas de crier au paradoxe! L'humanité en arrive à un tournant d'histoire où, coûte que coûte, il lui faudra des stimulants, et où les âpres complications de la bataille pour la vie et les névroses issues du surmenage ne sauront plus se passer de paradis artificiels. A défaut des grands crus et des fines champagnes, à défaut des généreux breuvages de France, elle se rabattra sur la ripopée cosmopolite. La vertu n'y aura rien gagné, mais la France paiera les frais des tonneaux taris et des bouteilles cassées."

Visite au pont

Jeudi après-midi, sur l'aimable invitation de leur ancien président M. Geo. Tanguay, qui continue comme par le passé à leur fournir l'occasion d'une promenade annuelle, deux ou trois cents membres de la Chambre de Commerce sont allés voir de près les gigantesques travaux du Pont, et au retour ont pu voir le prolongement du brise-lames de la rivière St-Charles. Ils ont été émerveillés du progrès qui s'accomplit rapidement et sans trop de bruit.

Jean Drolet
BOUCHER DE LARD ET DE BEUF
No. 41, Marché Champlain
QUEBEC.
Lard frais et salé,
Beuf frais et salé,
Jambon, Saucisson, Graisse,
Beurre, Œufs,
Viandes hachées, etc.

Restaurant de L'Auditorium
Élégantes Salles à manger et Cabinets particuliers
Ouverts jusqu'à 1 heure après minuit.
Cuisine du dernier modèle.
Table d'Hotel ou à la carte
Excellent Steak grillé, (à la broche), servi à toute heure.
Invitation aux gourmets.
P. W. DUGAL

ROSE QUESNEL
TABAC

Cartes d'Affaires
L. T. Armand
Horloger, Bijoutier et Opticien
440, RUE ST-JOSEPH
Tél. 2500.

John I. Laroche
Pharmacien
738-735, RUEST-VALLIER
Tél. 2035.

Dr. L. J. Montreuil
Ex-Éleve des Hôpitaux de Paris et Berlin
Spécialité: Maladies des yeux, Nez, Gorge et Oreilles
No 9 1/2 RUE ST-JEAN
Heures de consultations: A. M. 10 à 12 heures
P. M. 1 à 4 et 7 à 8 heures
Tél. 1589.

F. O. DROUIN
AVOCAT
181, RUE ST-JOSEPH
BUREAU au JOUR du SOIR
TEL 2514

Cimon & Sévigny
AVOCATS
81, RUE ST-PIERRE
Hubert Cimon Albert Sévigny.

TELEPHONE 1005
L. B. MORENCY
Marchand-Tailleur
19, Rue Notre-Dame, Basse-Ville
SPECIALITE: Tweeds Anglais, Ecosais, dans les plus nouveaux. Coupe garantie.
Conditions: COMPTANT.
Téléphone 1477
Gaudiose MAROIS
ECURIE DE LOUAGE
Voitures doubles et simples
279 rue St-Olivier.

ARTHUR POULIOT & CIE.
Agents, Importateurs et Marchands.
Spécialités: Peintures Anglaises et Américaines. Papier servant à la construction.
105, Côte de la Montagne.
QUEBEC - Téléphone 1486
TELEPHONE 2679
NAP. JACQUES
Magasin Spécial pour Hommes (Gents Furnishings)
M. Eugène Charest, tailleur de première classe, est attaché à la maison.—Ouvrage à prix très modérés.
199, rue St-Joseph, Québec

LE ROSE QUESNEL
EST LE TABAC NATIONAL
LE TABAC ROSE QUESNEL
EST INOFFENSIF

Téléphone 698
CHAS. TESSIER
Marchand en Gros
Huile à Machine, Huile à Cylindre, Huile à Dynamo, Huile à Centrifuge, Huile de Pétrole, Huile de 8 jours, Huile à polir et pour plancher, Graisses, Composé pour Bouilloires, Composé pour Courroies, Peintures, Vernis, Japan, Courroies en Cuir, Courroies en Caoutchouc, Lacets pour Courroies, Paquetages de toutes sortes Etc., Etc., Etc.
Bureau: 30, rue St-Nicholas.
Entrepôt: rue Anclen Chantier.
Québec

DEFI
Offert au monde entier
Nous défions tout établissement, dans le monde entier, d'égaliser notre **SODA WATER**, que nous offrons présentement au public; c'est une excellente dilution pour le whisky ou le lait, et cela a pour effet de neutraliser l'action de l'acide lactique qui est dans le sang et qui cause le rhumatisme ou d'autres affections similaires, c'est un antidote pour la dyspepsie. Nous pouvons dire avec certitude que c'est le meilleur **SODA WATER** fait dans n'importe quelle partie du monde. Demandez-nous un échantillon, nous vous l'enverrons avec plaisir.

M. Timmons & Son,
86-92 Côte d'Abraham, Québec.

F. X. DROLET
Ingénieur Mécanicien et Constructeur.
Rue St-Joseph, QUEBEC.
Pompes à air et circulaires, Pompes à alimentation, Pompes à réservoir.
SPECIALITES: Pompes pour aqueducs, Pompes à incendie, Pompes à bras.
Notre outillage est des plus nouveaux et des plus perfectionnés.
Nous nous occupons spécialement des travaux pour la marine.

Pour bien recevoir vos Amis
AYEZ TOUJOURS LE SCOTCH WHISKY
"MITCHELL'S"
EN VENTE PARTOUT.
En Gros chez Laporte, Martin & Cie, Ltée.
MONTREAL

Maison établie en 1870
I. P. DERY & Fils
Libraires en Gros et Détail
59, rue Dalhousie - Cité.
Papeterie de Luxe. Articles de bureau
Telephone 1123